



Poliez-Pittet, le 9 mai 2011

Au Conseil Général
de Poliez-Pittet

=====

Préavis municipal no 3 – 2011
Gestion et comptes communaux de l'année 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2010 qui bouclent avec un excédent de produits de **Fr. 12'623.94.**

* _ * _ * _ * _ *

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

Total des charges et revenus par nature

Budget

Charges :	Fr.	2'439'720.00
Revenus :	Fr.	2'173'810.00

<i>Déficit budgeté</i>	<i>Fr.</i>	<i>265'910.00</i>
------------------------	------------	-------------------

Comptes

Charges :	Fr.	2'549'548.56
Revenus :	Fr.	2'562'172.50

Bénéfice de l'exercice	Fr.	<u>12'623.94</u>
-------------------------------	------------	-------------------------

./.

Le détail des chiffres du compte de fonctionnement se présente comme suit :

1 ADMINISTRATION GENERALE

Budget :	Fr.	254'600.00
Comptes :	Fr.	<u>246'454.28</u>
	économie de	Fr. 8'145.72

Des économies ont été réalisées dans les postes suivants :

- Conseil
- Municipalité Suite au décès de M. Maurice Pahud, le poste est resté vacant jusqu' au 1.7.2010
- Indemnisation et remboursement de frais
- Charges diverses autorités et personnel
- Achat de mobilier et matériel
- Entretien de mobilier et machines de bureau
- Cotisations et contributions
- Dons, aides, subventions

Le compte suivant présente un dépassement du budget :

- Charges du personnel Pour seconder notre employé communal dans certains travaux, nous avons fait appel à M. Daniel Carrard. Son défraiement figure dans ce chapitre. Il y a eu également des heures supplémentaires payées à la greffe municipale suite à la mise en place de la LHR (Loi sur l'harmonisation des registres) demandée par la Canton.
- Imprimés et fournitures de bureau Nous avons commandé des enveloppes avec impression de l'écusson de notre village, plus divers autres frais imprévus.
- Journaux, annonces off. , textes légaux, etc. Faire-part décès M. Maurice Pahud
- Réceptions et manifestations Cette année la Municipalité a organisé une course pour la journée de nos Aînés.

2 FINANCES

Budget :	Fr.	1'298'500.00
Comptes :	Fr.	<u>1'464'454.49</u>
	recettes supplémentaires	Fr. 165'954.49

210 - Impôts

Les recettes fiscales sont plus élevées que nos prévisions, notamment pour l'impôt à la source, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, les droits de mutation, l'impôt sur les successions et donations et sur les gains immobiliers.

./.

22 - Service financier

Au niveau de la péréquation, le bouclage de la période 2009 a vu un retour en notre faveur d'un montant de Fr. 40'449.-. Nous avons réalisé un gain comptable de Fr. 2'582.50 en vendant nos 8 actions « Beaulieu » et notre action « PESA ».

3 DOMAINES ET BATIMENTS

Budget :	Fr.	- 11'310.00
Comptes :	Fr.	<u>36'722.30</u>
	économie de	Fr. 48'032.30

310 - Terrains

Le montant de Fr. 5'000.- budgétisé pour l'entretien des terrains n'a pas été utilisé.

320 - Forêts

Ce dicastère clôture l'exercice avec un excédent de charges de Fr. 35'496.70.

Les charges que nous payons au Groupement forestier de la Menthue sont de Fr. 23'412.05 en dessous du montant budgétisé (Fr. 27'000.-).

35 - Bâtiments

Le résultat des bâtiments présente une économie de Fr. 27'789.- par rapport au budget. Ceci est lié, entre autre, par le fait qu'en 2009 le poste Collège Nord a été amorti totalement et que les montants (amortissement et intérêts) budgétisés n'ont pas été utilisés.

Par contre, nous dépassons le budget pour les bâtiments suivants :

- Hangar à plaquette Facture du bureau « Courdesse » de Fr. 6'900.- concernant la préparation du dossier de mise à l'enquête du chemin d'accès
Baisse du montant de la location du hangar au groupement forestier de Fr. 14'000.- à Fr. 10'000.-.
- Stand de tir et cibles Honoraires bureau « CSD Ingénieurs » étude assainissement stand de tir

4 TRAVAUX

Budget :	Fr.	275'400.00
Comptes :	Fr.	<u>238'368.45</u>
	économie de	Fr. 37'031.55

42 - Service de l'urbanisme

Les émoluments pour les autorisations de constructions sont de Fr. 15'936.65, ce qui laisse un solde net de fr. 2'208.90 déductions faites des frais du Service technique et les publications.

Des charges foncières grevant des terrains constructibles ont été encaissées pour un montant de fr. 50'620.-.

./.

43 - Routes

Dépenses supplémentaires de Fr. 24'972.60

Les comptes présentant un dépassement significatif du budget sont les suivants :

- Achat de matériel Pare-neige et panneaux de signalisation
- Achat de sel à neige
- Entretien de l'éclairage public Eclairage de la fontaine du parc public
- Location de véhicules, machines, outillage
- Déblaiement neige et salage Hiver 2009-2010
- Balayage des routes

44 - Parcs, promenades, cimetière

Le budget a été respecté.

45 - Ordures ménagères et décharge

Malgré l'augmentation des déchets et les frais liés à leur enlèvement, le budget a été respecté.

46 - Réseaux d'égouts et épuration

Compte tenu des taxes encaissées, l'amortissement budgétaire pour les bassins de lits de roseaux a pu être comptabilisé, ainsi qu'un amortissement de Fr. 41'000.- pour les installations.

D'autre part, la Municipalité a décidé de verser un montant de Fr. 4'000.- supplémentaire au Fr. 1'000.- budgétisé pour la provision « vidange des bassins de lits de roseaux ».

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Budget :	Fr.	438'300.00
Comptes :	Fr.	408'319.85
	économie de	Fr. 29'980.15

51 à 56 - Instruction publique

Les décomptes scolaires pour l'enseignement primaire sont moins élevés de Fr. 33'416.80 que le montant budgétisé. Pour les autres frais, ils sont conformes au budget.

58 - Temples et cultes

Ce poste comprend les frais de fonctionnement facturés par les paroisses. Le détail se présente comme suit :

- | | | |
|--------------------------|-----|-----------|
| • Paroisse catholique | Fr. | 16'610.50 |
| • Paroisse de Villamont | Fr. | 152.25 |
| • Paroisse Haute-Menthue | Fr. | 1'036.65 |
| • Confrérie réformée | Fr. | 2'069.15 |

./.

6 POLICE

Budget :	Fr.	21'700.00
Comptes :	Fr.	11'424.55
	économie de	Fr. 10'275.45

Protection civile :

- notre participation à l'organisme régional est moins élevée de Fr.6'321.85 ;
- un montant de Fr. 11'700.- encaissé à titre de contribution de remplacement est transféré au fonds de réserve

7 SECURITE SOCIALE

Budget :	Fr.	563'100.00
Comptes :	Fr.	579'069.20
	Dépense supplémentaire	Fr. 15'969.20

Le décompte 2009 de la facture sociale a présenté un solde de Fr. 28'556.- en faveur de l'Etat.

Pour 2010, les acomptes ont été réglés sur la base des estimations du Secri.

8 SERVICE DES EAUX

Budget :	Fr.	0.00
Comptes :	Fr.	4'916.52
	Dépense supplémentaire	Fr. 4'916.52

L'Association intercommunale de l'Eau Haut-Jorat devait débiter au 1^{er} janvier 2010, ce qui n'a pas pu être concrétisé. Dès lors, notre budget n'a, pour certains postes, pas été respecté, comme :

- Achat d'eau à l'AIEHJ
 - Entretien réseau et station pompage
 - Intérêts hypothécaires
 - Vente d'eau à AIAE
- Nous avons dû faire face à plusieurs fuites d'eau
Pas mis au budget 2010
C'est la dernière année que nous leur vendons de l'eau

Compte tenu des taxes de raccordement et de la vente de l'eau à l'AIAE, une attribution au fonds de réserve de Fr. 105'000.- a été comptabilisée.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Notre participation financière à l'AIEHJ est de fr. 373'276.-. Nous avons versé un premier acompte de fr. 74'700.-.

./.

CONCLUSIONS

Le résultat global des comptes 2010 est nettement meilleur que prévu, notamment grâce à des rentrées fiscales plus importantes, mais aussi à l'encaissement de charges foncières ou encore à une restitution de la péréquation financière.

La marge d'autofinancement dégagée durant l'exercice 2010 est de Fr. 233'323.94. Le ratio de la marge d'autofinancement par rapport aux revenus de fonctionnement est de 9.43 %, ce qui dénote une capacité d'autofinancement faible.



Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2010, ainsi que le bilan au 31 décembre 2010 tels que présentés
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2010



Le Municipal responsable : Serge Savoy

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16 mai 2011

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Serge Savoy



La Secrétaire


Tania Giordano